

## Un cauchemar de Noël !

Joyeux Noël messieurs les fonctionnaires, pharisiens zélés. La société peut dormir en paix, vous la protégez consciencieusement !

Noël est une période délicate, on y célèbre la venue d'un personnage qui n'a pas craint de mettre en question une application aveugle de la loi. Il visait à redonner à l'être humain, fût-il coupable de transgressions, voire étranger, une reconnaissance, une nouvelle vie, non sans exigence, celle de l'acceptation de ses erreurs ! Tel est le message chrétien. Mais aujourd'hui les pharisiens sont de retour !

Mon frère J-C, après plus d'une dizaine d'années d'emprisonnement, suite à un délit odieux, a obtenu une ouverture en régime de travail externe (ex semi-liberté) pour poursuivre au Chuv son apprentissage de cuisinier, commencé en prison. Après des années de thérapie suivie assidument ainsi qu'une démarche spirituelle de repentance, il avait prouvé, par sa persévérance et sa bonne conduite, un changement personnel reconnu par les différents intervenants évaluateurs, criminologues, psychiatres et autres instances décisionnelles.

Il avait d'abord obtenu quelques sorties accompagnées, puis des congés.

Effective depuis quelques semaines, sa nouvelle étape de travail externe se passait bien. Son épouse et ses différents enfants se réjouissaient ; ils allaient enfin passer un Noël paisible en famille, dans le recueillement et la prière. La joie des enfants était manifeste, ils allaient pouvoir jouir un ou deux jours de leur papa. Une vraie joie de Noël !

Mais voilà, Noël, on l'oublie, est une histoire rude. Pas de place pour un negro, fût-il de passage, fût-il en apprentissage, pas d'exception... oust dans une caverne, au trou !

Une sombre histoire de recours perdu pour ses papiers et le voilà d'un jour à l'autre, à la veille de Noël, redevenu dangereux. Arrêté le 22 au matin dans la prison de travail externe (!!) il sera conduit au Bois-Mermet ; il y bénéficie d'un matelas par terre, dans une cellule à trois. Retour à la case départ...

Les aubergistes du jour diront : *il n'avait qu'à y penser avant... ce n'est pas nous qui l'avons mis dans cette situation ; on se doit de protéger la société !* On peut tergiverser, mais qui donnera aux enfants une explication raisonnablement chrétienne en ces jours de Noël ?

Écrit le 24.12.2012

Suite de l'histoire :

Le 27.12, J-C sera transféré à la Colonie en secteur fermé, le juriste ayant toujours peur qu'il s'évade ! Il s'est appuyé sur un avis du SPOP mentionnant l'expulsion en fin de peine, pour faire arrêter J-C le 22.12. Cet avis ne précisait rien d'autre !

Puis, le vendredi 1<sup>er</sup> février, J-C reçoit un avis: ...il est attendu mardi 5 à la maison de travail externe du Vallon à Genève, il doit s'y rendre... par ses propres moyens ! Il pourra y terminer son apprentissage de cuisinier... il est juste dommage que sa réinsertion passe par une fin d'apprentissage avec des codétenus plutôt que dans un milieu professionnel beaucoup plus réaliste pour une réinsertion, même à l'étranger!

Sa femme et son fils habitant à 2 km de cet endroit, la petite histoire ne se termine pas trop mal, même si J-C devra un jour quitter la Suisse après ce parcours exemplaire !

Quant à moi je reste avec l'inquiétude de constater qu'il existe de nos jours des fonctionnaires zélés bien peu soucieux du sens premier d'un emprisonnement et des valeurs humaines !

Une personne au fait de ce milieu m'affirmera que tel fonctionnaire reste très ferme sur sa position de juriste et se fiche des effets secondaires qu'ont à subir les familles, enfants ou pas ! J'entendrai encore : *"Nous rendons vous compte si M. Meunier a appris qu'on laissait continuer son apprentissage au Chuv"*

Ceci dit, apprentissage au Chuv ou pas, ce qui se révèle totalement injuste, inhumain et arbitraire, est d'avoir fait supprimer de manière si brutale ce congé Noël qui avait été accordé !

Mais il est vrai que je suis peu objectif : j'ai entendu le récit des cauchemars de J-C, les pleurs de son épouse et la révolte de son fils pré-adolescent ! Un vrai professionnel d'aujourd'hui sait garder la distance sans s'enflammer... !

Pendant tous ces événements, J-C et son épouse m'ont partagé leur foi inébranlable. Côté de telles personnes m'aide à rester debout au milieu d'un monde pénitentiaire aux valeurs incertaines !

Ph.C 11.02.2017